

Procédure de validation des acquis de l'expérience

Ministère des Sports

Direction de la Jeunesse et des Sports de Nouvelle-Calédonie (DJS-NC)

Quels diplômes peut-on obtenir ?	Les diplômes d'Etat relevant du sport et de l'animation : BPJEPS – Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport DEJEPS – Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports DESJEPS - Diplôme d'Etat supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports Du niveau 3 (équivalent CAP) à 6 (équivalent BAC+3)
Comment prendre contact ?	Par téléphone, vous prenez rendez-vous avec un conseiller VAE de la DJS NC.
Comment commencer ma démarche ?	Vous effectuez votre demande d'inscription au diplôme en téléchargeant sur le site de la DJS NC, le livret 1 : dossier de recevabilité . Déposez ou envoyer en 2 exemplaire le dossier à la DJS NC. Un avis de recevabilité est prononcé dans un délai de 2 mois, à compter de l'accusé de réception (délivré dans les 15 jours suivant le dépôt du livret 1). Si votre livret 1 est recevable, vous constituez le livret 2 : dossier de validation , téléchargeable sur le site. Vous pouvez être accompagné. Cet accompagnement est vivement conseillé. Envoyez en 3 exemplaires au service organisateur de l'examen, 2 mois avant l'examen.
En quoi consiste l'accompagnement ?	L'accompagnement consiste à solliciter une aide auprès d'un accompagnateur VAE certifié. L'accompagnement permet de vous guider, de vous proposer une méthodologie pour analyser et décrire vos expériences professionnelles.
Comment est validée mon expérience ?	Votre livret 2 est soumis à un jury de votre choix avec un entretien obligatoire. Le service organisateur de l'examen vous notifie la décision du jury. Le jury peut : <ul style="list-style-type: none">- Vous attribuer le diplôme- Ne pas vous l'attribuer- Vous attribuer une partie du diplôme. (les U.C. validées par le jury sont obtenues définitivement).
A quel coût ?	L'accompagnement peut être payant.

Pour aller
plus loin ...

Contact

Direction de la Jeunesse
et des Sports de
Nouvelle-Calédonie (DJS-NC)

Référente :
Cécile BARBOU

Adresse : 23 rue Jean Jaurès
BP M2 - 98849 NOUMEA CEDEX
Tél : 25.07.36 / 25.07.39
Fax : 25.45.85
Courriel : cecile.barbou@gouv.nc

Calendrier

Consultable sur Internet :
<https://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/juryVAE>

Jury

- En Nouvelle-Calédonie si la formation est dispensée sur le territoire
- En métropole pour les autres
- Possibilité de visioconférence